



BUDGET
PARTICIPATIF
DES COLLÈGES

VOTEZ POUR UN
COLLÈGE QUI VOUS
RESSEMBLE !



PARIS BUDGET
PARTICIPATIF

SOMMAIRE



LE BUDGET PARTICIPATIF DES COLLÈGES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

p5



VOTER, PARTICIPER, POUR QUOI FAIRE ?

p6

Direction de la publication : Mairie de Paris - Direction des Affaires Scolaires

Rédaction : Coordination Julie Boulanger Di Loreto, Secrétaire de rédaction Marianne Devemy

Conception graphique : agence-bolivie.fr

Crédit photos : Laurent Bourgogne - DASCO

Impression : Malvezin Valadou (Imprimerie Champagnac), Imprimé sur papier 100% recyclé

Les visuels des projets proposés ne sont pas contractuels. Les équipements qui seront installés dans les écoles pourront différer légèrement.



UN COLLÈGE DE L'EXPÉRIMENTATION

p7



UN COLLÈGE 2.0

p13



UN COLLÈGE SPORTIF

p19



UN COLLÈGE AGRÉABLE

p25

Le Budget participatif des collèges, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Depuis 4 ans maintenant, la Ville de Paris permet aux Parisien.n.e.s de décider de l'utilisation d'une part importante du budget d'investissement de la ville.

À travers le Budget Participatif, les Parisien.n.e.s peuvent formuler des propositions de projets qu'ils estiment prioritaire pour le quartier ou pour leur ville. Chaque année, 5% du budget d'investissement de la ville sont ainsi soumis au choix direct des Parisien.n.e.s.

En 2016, la Ville de Paris a complété ce dispositif en proposant un budget participatif des collèges, permettant la participation des élèves au choix des projets pour leur établissement. Les projets votés lors des trois précédentes éditions ont ou vont prochainement pouvoir être réalisés grâce au versement d'une subvention au collège par la Ville de Paris.

La participation des collèges, qui avait enregistré une nette progression l'an passé, rattrape avec cette édition le taux de participation des écoles. Plus de 80 % des établissements se sont engagés dans le dispositif, reconduit pour la 3ème année dans les mêmes conditions.

Première étape, les projets sont présentés aux élèves selon 4 thèmes : un collège de l'expérimentation, un collège 2.0, un collège sportif et un collège agréable.

Deuxième étape, l'organisation d'un vote permet aux collégiens de choisir un projet parmi ceux proposés dans ce catalogue (la liste des projets peut, le cas échéant, être réduite en fonction de contraintes techniques ou de l'inadéquation d'un ou plusieurs projets aux besoins du collège).

Troisième étape, le principal du collège communique à la Ville de Paris le projet adopté par la majorité des élèves.

Dernière étape, la Ville de Paris verse au collège une subvention d'équipement pour permettre la réalisation du projet retenu. Aucune sélection entre établissements participants n'est réalisée : en votant, vous êtes assurés d'obtenir le projet lauréat.

Voter, participer, OUI, MAIS POUR QUOI FAIRE ?

La citoyenneté s'exerce au travers de droits et de devoirs qui sont les mêmes pour tous. Le droit de vote est l'un de ces droits.

Le vote permet au citoyen de s'exprimer sur le choix des femmes et des hommes qui vont gouverner et décider des politiques menées dans votre pays. Vous serez pleinement citoyen.n.e quand vous aurez 18 ans et que vous aurez le droit de voter aux élections municipales, législatives, présidentielles et européennes. Vous pourrez alors choisir les personnes qui représenteront vos idées.

Pour l'instant, vous êtes au collège, qui est le lieu où l'on apprend à vivre ensemble et à se respecter les uns les autres.

Le Budget participatif des collèges sera sûrement une nouvelle expérience de vote. Vous voterez pour le projet qui représente le mieux ce que vous êtes, ce que vous souhaitez, ce que vous aimez.

Il va falloir débattre avec vos camarades sur le projet que vous préférez. C'est l'occasion de donner votre avis, mais aussi de respecter ce que pensent les autres, même s'ils ne sont pas d'accord avec vous.

Tous les élèves du collège peuvent voter et votre vote compte autant que les autres ! Si vous souhaitez participer, faites entendre votre voix en votant pour le projet de votre choix !

En savoir plus sur le Budget Participatif Parisien :

<https://budgetparticipatif.paris.fr/bp/>

UN COLLÈGE DE L'EXPÉRIMENTATION



POURQUOI CHOISIR un collège de l'expérimentation ?

I *La véritable créativité commence souvent là où le langage s'arrête*

A. Koestler

Expérimenter, c'est soumettre à l'expérience. Expérimenter c'est aussi la possibilité de se soumettre à des expériences. L'expérimentation est une des principales sources de la connaissance. À travers le jeu, nous avons la possibilité d'apprendre, de développer nos connaissances mais de manière ludique et différente.

POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE CHOIX

Choisir un projet issu de la thématique de l'expérimentation, c'est offrir aux jeunes adolescents l'opportunité d'alterner entre le temps de l'élève consacré à l'étude et le temps du jeu pour se détendre et de se remobiliser ensuite pour le travail.

Parcourez les **pages 9 à 12** du catalogue pour découvrir ces différents projets.

Laissez-vous guider !

Reportez-vous aux pictogrammes pour vous aider :



Informations à destination des collégiens



Informations et conseils à destination des équipes et du ou de la principale

Un collège de l'expérimentation

LUDOTHÈQUE

Réfléchir, penser, imaginer et communiquer au travers du jeu



Une ludothèque c'est une sélection de jeux de société que vous aurez la possibilité de constituer en fonction de vos envies et de vos besoins. Un espace ludique à votre envie.



Offrez la possibilité à vos élèves d'une alternance bénéfique entre les temps consacrés à l'étude et les temps de pause en jeu libre pour se détendre et se remobiliser pour le travail. Possibilité de composer sa ludothèque en fonction des besoins du collège et de l'espace de stockage.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat de l'équipement retenu. Le collège sera libre de constituer sa propre sélection et devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



EN MUSIQUE

▮ *La musique est la langue des émotions*

Emmanuel Kant



Découvrez et jouez d'un instrument grâce au projet « En Musique » !



En fonction de votre projet, possibilité de profiter d'un accompagnement personnalisé avec le Conservatoire de Musique de Paris. Constituer une sélection d'instruments de musique au choix selon les besoins du collège. Attention à l'espace requis en fonction des instruments de musique que vous retiendrez.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat des instruments. Le collège sera libre de constituer sa propre sélection et devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



Un collège de l'expérimentation

UN JARDIN POTAGER

| *Garder le contact avec la Nature en ville*



Imaginez et définissez un coin de nature dédié au jardinage dans l'enceinte de votre collège. Qu'il s'agisse d'un jardin potager autonome ou de l'aménagement d'un espace de jardinage, amenez la nature en ville.



Possibilité de déterminer le type d'installation et les équipements les plus adaptés aux besoins et aux contraintes d'espace du collège.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement, de terreaux et de nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



EXPÉRIMENTATIONS ÉCO-SCIENTIFIQUES

Observer, expérimenter et comprendre le monde qui nous entoure



Vous aurez la possibilité de constituer un kit d'expérimentations sur mesure en fonction des domaines que vous souhaitez appréhender. Qu'il s'agisse de l'espace ou du cosmos, l'observation de l'infiniment petit à l'aide d'un microscope ou d'une loupe binoculaire, l'expérimentation de la matière et du vivant ou encore comprendre les enjeux de l'écologie.

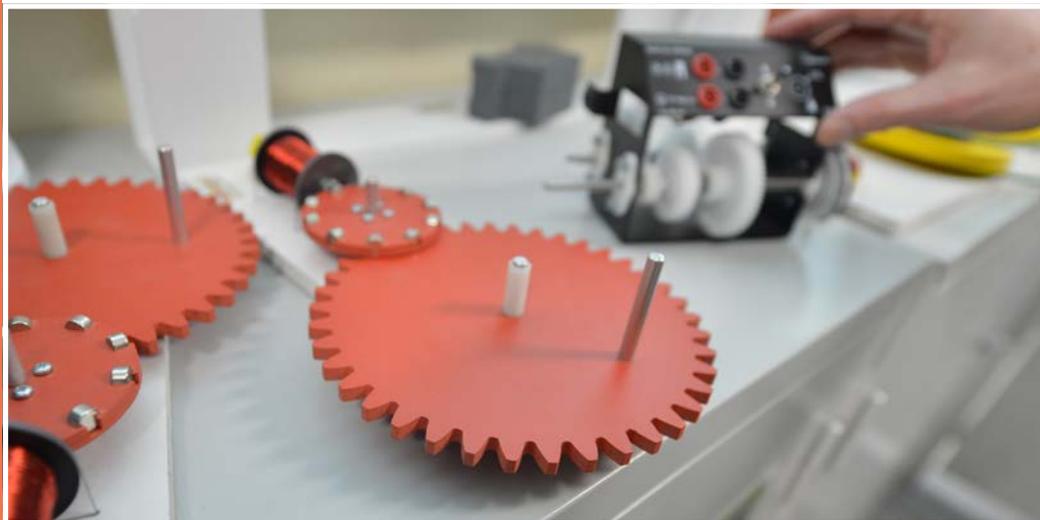


Travailler en équipe et déterminer vos besoins, vos projets et élaborer en conséquence votre kit de matériels et d'appareils d'expérimentations le plus adapté aux besoins du collège.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement et de kit nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



UN COLLÈGE 2.0



POURQUOI CHOISIR un collège 2.0 ?

▮ *Le progrès ne vaut que s'il est partagé par tous*
Aristote

Suivre un cours sur une tablette, faire des recherches sur Internet, produire des présentations numériques, pratiquer des activités musicales ou artistiques en ligne. S'initier à la programmation robotique ou produire des films d'animation... autant de possibilités qui s'offrent à vous ! Les outils numériques ouvrent grand le champ des possibles.

POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE CHOIX

Choisir un projet issu de la thématique d'un collège 2.0, c'est donner aux collégiens les compétences numériques indispensables pour leur permettre d'être, demain, pleinement acteurs de la société digitale.

Un collège numérique inclut l'éducation aux médias et le développement de l'esprit critique face à l'information disponible sur internet. Il contribue à un usage personnel responsable des réseaux sociaux et des services numériques. En ceci, un collège 2.0 forme les citoyens responsables de demain.

Parcourez les **pages 15 à 18** du catalogue pour découvrir ces différents projets.

Laissez-vous guider !

Reportez-vous aux pictogrammes pour vous aider :



Informations à destination des collégiens



Informations et conseils à destination des équipes et du ou de la principale

Un collège 2.0

CLASSE MOBILE

Transformez votre manière d'apprendre, de créer, d'échanger et de travailler avec l'aide des tablettes



Un équipement numérique généraliste.

Kit composé de tablettes tactiles et d'une installation Wi-fi.

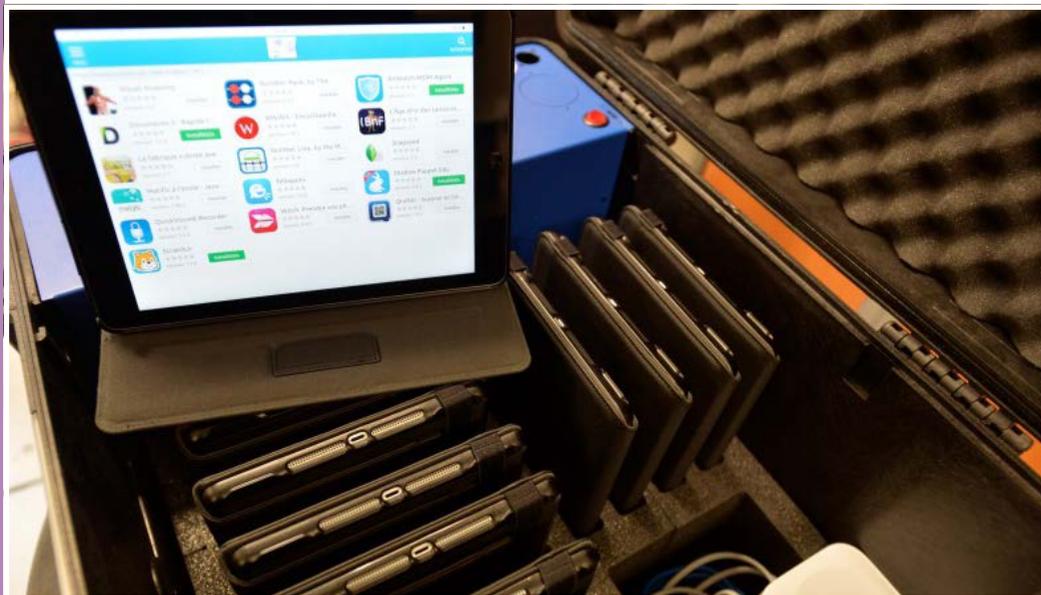


La classe mobile est équipée de tablettes numériques permettant d'utiliser tout type de ressources pédagogiques numériques en favorisant les travaux en groupe. Ce projet est un moyen de développer les apprentissages du langage et des sciences ou de mener des activités artistiques, musicales ou sportives.



RÉALISATION

Au choix, le collège pourra soit être doté d'une subvention dans le courant du 1^{er} semestre 2019 et transmettre les devis nécessaires à l'élaboration et la constitution de ce projet, soit être doté en matériel informatique et équipements co-validés par la Ville et l'Académie de Paris.



CLASSE ROBOTIQUE

Du codage, de l'initiation à la programmation, et des robots



Concevez, fabriquez, programmez et testez pour devenir des pros de la robotique.

Kit à composer pouvant comprendre des robots, des tablettes, des ordinateurs portables, une imprimante 3D, des cartes programmables, un scanner 3D, une maquette domotique, une suite de logiciels et une installation Wifi.



Le codage avec une série de logiciels et d'applications de programmation graphique et des robots initiera les élèves à la création et à la démarche scientifique pour pouvoir fabriquer, programmer et tester.

Ce projet permet d'illustrer de façon ludique les liens entre l'idée à l'origine d'un projet et le travail lié à sa concrétisation.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement informatique nécessaire à l'élaboration de ce projet.

Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



Un collège 2.0

LABORATOIRE DE LANGUES

S'ouvrir sur le monde et les autres. Communiquer dans d'autres langues que la sienne.

Hello, Konnichi wa, Buongiorno, Guten Tag



Équipée de tablettes dotées d'un logiciel d'apprentissage des langues, la classe se transforme en véritable labo de langues.

Le logiciel de gestion de classe associé à l'équipement permet d'évoluer individuellement ou en petits groupes, de participer activement à des exercices d'apprentissage de langues ou de s'exercer à la prononciation.

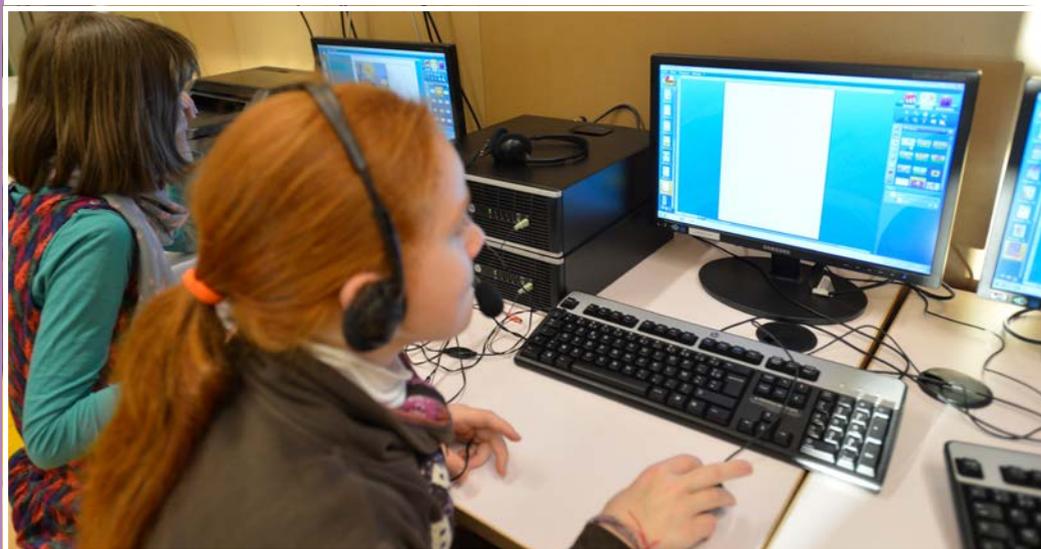


Kit composé d'une classe mobile, de micro-casques, d'une installation Wi-Fi et d'un logiciel de gestion de classe facilitant l'apprentissage des langues.



RÉALISATION

Au choix, le collège pourra soit se voir doter d'une subvention dans le courant du 1^{er} semestre 2019 et transmettre les devis nécessaires à l'élaboration et la constitution de ce projet, soit il se verra doté de matériel informatique et d'équipements co-validés par la Ville et l'Académie de Paris.



CRÉATION NUMÉRIQUE

▮ *Du matériel pour de vrais reportages numériques*



Kit à composer pouvant comprendre des ordinateurs portables, des tablettes numériques, des appareils photos numériques, des caméscopes, des enregistreurs de son numérique, des imprimantes couleur, un scanner, une chaîne Hi-Fi, une suite logicielle pour la retouche d'image ou le montage vidéo...



Les élèves peuvent être mobilisés autour d'un projet de création d'images, de diaporamas... La production finale pouvant être publiée et partagée sur un blog.

Ce projet offre aussi la possibilité de produire un film d'animation et d'engager les élèves dans un travail collaboratif. Ce média nécessite un travail de scénarisation en amont, propice à développer de nombreuses compétences (maîtrise de la langue, des arts visuels et de la musique, de la géométrie et de la découverte du monde, etc.).



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement informatique nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



UN COLLÈGE SPORTIF



POURQUOI CHOISIR un collège sportif ?

| *Je ne perds jamais.
Soit je gagne, soit j'apprends...*

Nelson Mandela

S'impliquer dans un projet sportif et faire le choix d'un projet issu de cette thématique, c'est favoriser l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté. Le respect de soi, des autres et des règles du jeu.

Bénéficier de nouveaux matériaux sportifs et pratiquer de nouvelles activités physiques.

POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE CHOIX

Choisir un projet issu de la thématique sportive, c'est donner aux jeunes adolescents la possibilité d'améliorer leur hygiène de vie et leur santé. C'est aussi permettre aux élèves d'être plus ouverts et plus solidaires avec les autres.

C'est permettre un renforcement de la qualité des relations entre les jeunes et les adultes.

Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024 et défend les 3 valeurs de l'Olympisme : l'Excellence, l'Amitié et le Respect. Un tel projet sera l'occasion de mettre en application ces valeurs dès maintenant au collège.

Parcourez les **pages 21 à 25** du catalogue pour avoir plus de détails et effectuer votre choix.

Laissez-vous guider !

Reportez-vous aux pictogrammes pour vous aider :



Informations à destination des collégiens



Informations et conseils à destination des équipes et du ou de la principale

Un collège sportif

SPORTS COLLECTIFS

I *Coopération, sociabilité et motivation*



Réalisation au choix d'un équipement sportif permettant la pratique d'un ou plusieurs sports collectifs (football, handball, basketball, base-ball, etc.).



Déterminer l'installation et les équipements les plus adaptés aux besoins et aux contraintes d'espace du collège. Travailler à l'élaboration d'un projet pouvant vous amener à constituer ce kit « sports collectifs ».



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



BOUGER EN VILLE

| *Équilibre, vitesse et glisse urbaine*



Pour faire des activités en 2 roues ou sur roulettes. Choisissez comment constituer votre kit mobilité urbaine pour le collège (vélos, trottinettes, waveboards, rollers, etc.).

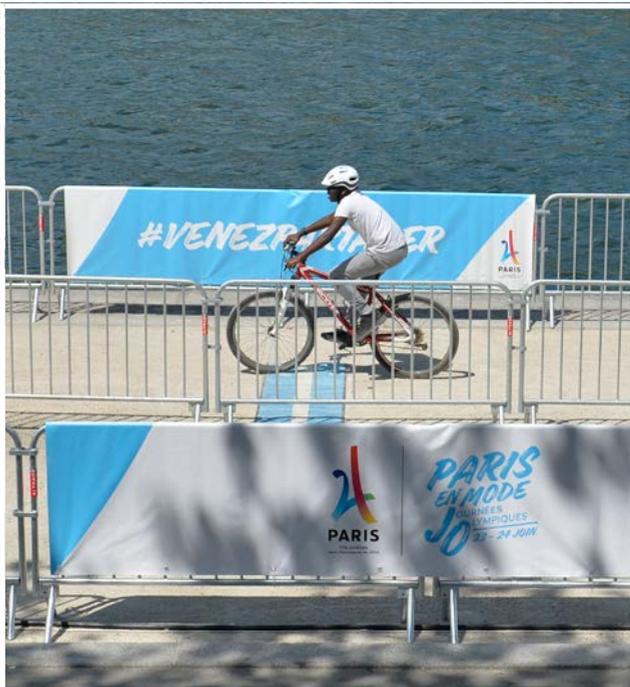


Déterminer les équipements les plus adaptés aux besoins et aux contraintes d'espace du collège. Travailler à l'élaboration d'un projet pouvant vous amener à constituer ce kit de « mobilité urbaine ».



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



Un collège sportif

GYMNASTIQUE



Parce que le sport a une dimension importante dans votre collège, ce projet est fait pour vous ! Constituez une série d'équipements dédiés à la pratique de la gymnastique (agrès, matelas de réception, trampoline) en fonction de vos besoins et de vos envies.



Enrichissez-vous d'équipements sportifs complémentaires pour la pratique de cette activité physique et sportive.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



EN PISTE : ATELIER CIRQUE

Le cirque est un bout de monde, où chacun y fait le sien

Remy Donnadieu



Pratiquez une activité d'expression et de création associant adresse et maîtrise de l'équilibre. Les arts du cirque vont vous permettre de développer l'expression des émotions dans un travail de création face à un public. Mais aussi de développer des relations de coopération, de confrontation et de communication avec autrui.



Kit à composer en fonction des besoins du collège pouvant comprendre des boules de voltige, des monocycles, un fil d'équilibre, et autant de matériels nécessaires à la pratique de l'art du cirque.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipement nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



UN COLLÈGE AGRÉABLE



POURQUOI CHOISIR un collège agréable ?

■ *Mêlez toute votre âme à la création*

Victor Hugo

Le collège est un lieu qui fait partie de votre quotidien. Un lieu dans lequel vous devez apprendre mais aussi vous construire. À travers ce thème, imaginez différemment un lieu de rencontre, d'échange et offrez la possibilité de créer un espace confortable, calme ou coloré dans la cour ou à l'intérieur. Offrez-vous par exemple, la possibilité de demander à un artiste de créer avec vous, une œuvre d'art unique. Un collège issu de cette thématique le rendra attrayant et pourra être un endroit à investir artistiquement et émotionnellement, qui vous permettra de vous ouvrir ainsi à la création.

POUR VOUS AIDER A FAIRE VOTRE CHOIX

Choisir un projet issu de la thématique d'un collège attrayant, c'est proposer aux jeunes adolescents plusieurs axes différents : de l'amélioration liée à l'aménagement, au bien-être en passant par la création artistique.

Parcourez les **pages 27 à 30** du catalogue pour avoir plus de détails et faire votre choix.

Laissez-vous guider !

Reportez-vous aux pictogrammes pour vous aider :



Informations à destination des collégiens



Informations et conseils à destination des équipes et du ou de la principal.e

Un collège agréable

MOBILIER EXTÉRIEUR

Faire de la cour du collège un espace agréable, confortable et sympa



Ce projet, c'est la possibilité de se retrouver en petits groupes dans la cour, d'échanger et de partager entre amis pendant les temps de pause dans un espace agréable et pensé pour nous.



Un choix d'assises, de tables et de mobilier extérieur pour aménager des espaces détente dans la cour selon les besoins du collège et l'espace requis.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat de mobilier extérieur nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



MOBILIER INTÉRIEUR

Du mobilier innovant, en couleur et confortable pour un aménager un espace intérieur dans le collège



L'occasion de se retrouver en petits groupes en intérieur dans un espace cosy, ou réagencé selon vos envies.



Réaménagez ou investissez dans un nouvel espace avec du mobilier innovant et design pour (re)créer un ou plusieurs espaces détente à l'intérieur du collège.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat de mobilier intérieur nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



Un collège agréable

OEUVRE D'ART

| *Un artiste vient peindre ou grapher un des murs du collège*



Une fresque originale réalisée par un artiste avec l'aide des élèves pour rendre le collège unique.



L'artiste choisi par le collège imagine l'esquisse avec les élèves puis vient réaliser son œuvre sur un des murs de l'établissement.



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder au choix de l'artiste et éventuellement à l'achat nécessaire de matériel à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



EN SCÈNE

Idéal pour monter un spectacle de fin d'année, faire du théâtre ou monter une comédie musicale



Préparer un spectacle de fin d'année, jouer une pièce de théâtre ou monter une comédie musicale avec à la fois du matériel de sonorisation, des micros mais aussi des accessoires de spectacle. Possibilité de retrouver du matériel de fabrication (machines à coudre et accessoires de couture) pour créer décors et tenues de scène.



Déterminer l'installation et les équipements les plus adaptés aux besoins et aux contraintes du collège (matériels audio, éclairage, matériel de fabrication...).



RÉALISATION

À partir de janvier 2019, une subvention sera versée au collège, qui sera chargé de procéder à l'achat d'équipements nécessaire à l'élaboration de ce projet. Le collège devra nous faire parvenir les devis correspondants au projet pour validation de la subvention par le Conseil de Paris.



